



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE BONNEFONT

à Mayrinhac-Lentour

Zones Humides

réservoirs de biodiversité.

Dimanche 3 février

14h00 à 16h30

Comme chaque année, cet événement a lieu pour célébrer la signature de la Convention de Ramsar (ville d'Iran) relative aux zones humides d'importance internationale. Cette année, nous aborderons la biodiversité du marais et son utilisation passée comme moyen de subsistance.

Dans le cadre de la journée mondiale des Zones Humides.

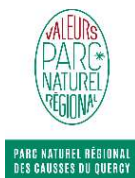
Réservation obligatoire (nombre de places limité)

Au 06.47.52.68.38 - Gratuit

Imprimé sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique



CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
communauté de communes



RNR Marais de Bonnefont (Mayrinhac- Lentour) - Les Ségalas - 46500 THEGRA – 06.78.00.93.07
Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne - Bramefond - 46200 SOUILLAC

rnr-maraisdebonnefont.fr